

Christelle Morançais saisit le CESER sur la jeunesse. La société civile organisée rend son rapport et souscrit à une mobilisation pour les jeunes !

Ce rapport est une réponse à la saisine de la Présidente de Région qui souhaitait recueillir la vision et les préconisations du CESER en vue du bigbang de la jeunesse, organisé par la Région d'ici la fin de l'année. Le CESER a orienté ses réflexions sur deux points essentiels : **la question du chef de filât des politiques jeunesse, et les enjeux pour les jeunes dans les prochaines années et leurs attentes**, pour soutenir ceux qui sont réellement en difficulté mais aussi pour accompagner ceux qui bougent, qui ont l'envie d'entreprendre.

Le CESER a constaté que la jeunesse est plurielle et qu'à ce titre, il convient de parler des jeunes. Pour le CESER, la Région a un rôle de leadership à assumer mais elle se situe au milieu d'un mille-feuilles d'acteurs. C'est pourquoi le CESER recommande à la Région de jouer un rôle d'« assemblier » et de ne pas développer des dispositifs qui lui seraient propres qui risqueraient d'être des doublons. Il s'agit pour elle, d'être à l'initiative de structuration dans un esprit d'animation, de synchronisation et de partenariats pour combler les manques identifiés.

[Lire le rapport](#)

[Avis sur le Compte Administratif \(CA\) 2021 et le Budget supplémentaire \(BS\) 2022 de la Région des Pays de la Loire](#)

Les crises sanitaire et économique ont impacté significativement les budgets des années 2020 et 2021. Ils présentent des agrégats financiers de niveau très proches, mais sensiblement différents de ceux du Compte Administratif de 2019. Le CA se traduit par **un niveau d'investissement de 544 M€** (hors remboursement de la dette et fonds européens) nettement supérieur au Budget Primitif (+48,2 M€), au CA 2020 (+ 16,1 M€) et à la moyenne des 450 M€ annoncés sur la mandature, consécutifs la mobilisation de la Région pour les plans d'urgence et de relance que le CESER avait largement soutenus. L'épargne brute a atteint 215,6 M€, un niveau proche de celui de 2020 (215,6 M€) mais en retrait en comparaison de celle dégagée en 2019 (343,7 M€). Concernant, les recettes dynamiques, l'Etat a versé en compensation de la disparition de la CVAE, un montant de TVA de 484,7 M€ qui ne compense que partiellement le montant de la CVAE. Enfin, la stabilité de l'épargne brute conjuguée à **la hausse des investissements a conduit la Région à recourir plus massivement à l'emprunt, entraînant une augmentation de la durée de désendettement de la Région à 9,1 ans. Le CESER réitère sa recommandation de mener une réflexion financière pluriannuelle d'investissements.**

Le budget Supplémentaire s'inscrit dans un contexte économique qui se caractérise par les difficultés d'approvisionnement et de recrutement déjà souligné antérieurement. Les événements géopolitiques récents accentuent le risque que la reprise économique soit freinée et conduisent à une tendance inflationniste dont le CESER suivra la prise en compte par la Région dans l'exécution budgétaire pour 2022. [Lire l'avis sur le CA](#) / [Lire l'avis sur le BS](#)

[Etude « L'arbre, poumon de nos vie ligériennes. Un enjeu à partager »](#)

Dans un contexte de réchauffement climatique, le CESER affirme la nécessité d'inverser les conséquences, d'une part du remembrement à la campagne depuis 1950 et d'autre part, en ville, de la minéralisation systématique due à l'hyperurbanisation. L'étude du CESER redonne sa place à l'arbre et à la haie au cœur de nos territoires, de façon pérenne. Les préconisations du CESER concernent l'ensemble de la société, les collectivités, les entreprises, les exploitations agricoles et les particuliers. [Lire l'étude](#)

[Avis « Plan région santé 2022-2028 : Lire l'étude](#)